

## Acheter un chat de race en toute tranquillité

*Vous êtes décidé, vous allez enfin acquérir le chaton de vos rêves. La très grande majorité des éleveurs félines sont des passionnés qui ont à cœur de faire les choses dans les règles de l'art. Mais pour ne pas aller au devant de certaines déconvenues, il est utile de bien vous renseigner et de prendre quelques précautions.*

### Choisir son éleveur

La première chose à faire, c'est de bien choisir son éleveur. Internet est un outil efficace mais qui demande du discernement car on y trouve le meilleur et le pire. Lorsque vous lisez une petite annonce, ou même si vous êtes sur le site d'un élevage, assurez-vous que les chatons à vendre ont bien un pedigree LOOF. Toute autre mention pourrait être trompeuse. Les expositions félines sont aussi un bon moyen de rencontrer des éleveurs LOOF.

### Poser les bonnes questions

Le premier contact, souvent téléphonique, est important. Sachez poser les bonnes questions : quel âge a le chaton, avez-vous les parents, sont-ils bien inscrits au LOOF, la déclaration de naissance et demande de pedigree des chatons ont-elles été faites ? Bien souvent, l'éleveur ne fait pas sa demande de pedigree avant les 3 mois de ses chatons, il n'a donc pas forcément le pedigree en sa possession. Mais il doit être capable de vous fournir l'accusé de réception du LOOF qui garantit que les démarches ont été faites. En tout état de cause, vous devez avoir un certificat de vente qui stipule, outre le prix du chaton, son inscription au LOOF. C'est ce document qui sera votre recours en cas de problèmes ultérieurs.

*Pour en savoir plus et trouver de nombreux autres conseils consultez le site [www.loof.asso.fr](http://www.loof.asso.fr), rubrique « Choisir votre chaton ».*



Livre Officiel des Origines Félines

[www.loof.asso.fr](http://www.loof.asso.fr)

LOOF

1, rue du Pré-Saint-Gervais  
93697 Pantin cedex  
Tél. +33(0) 1 41 71 03 35  
e-mail : [administration@loof.asso.fr](mailto:administration@loof.asso.fr)  
web : [www.loof.asso.fr](http://www.loof.asso.fr)

Association agréée par le Ministère de l'Agriculture  
(Décret du 04/08/2006)

# Le pedigree LOOF : la garantie d'un chat de race



Copyright © Editions Quae - 1185 pages - www.loof.asso.fr



Livre Officiel des Origines Félines

[www.loof.asso.fr](http://www.loof.asso.fr)

## Que-ce qu'un pedigree ?

Pedigree est un mot que l'on entend souvent quand on parle d'animaux de race sans toujours en connaître le sens exact.

En fait, il s'agit simplement d'un arbre généalogique où sont répertoriés les parents, grands-parents, arrière-grands-parents et même, dans le cas du pedigree LOOF, les arrière-arrière-grands-parents. En plus des noms de chaque ancêtre, d'autres mentions sont notées comme la couleur ou le numéro d'enregistrement. Le pedigree sert avant tout à la traçabilité. Il est aujourd'hui possible de rajouter des renseignements comme l'identification par l'ADN et bientôt des informations sur la santé permettant de garantir que les chats inscrits sont indemnes de certaines maladies génétiques.



Le pedigree LOOF, outil de traçabilité.

## Pourquoi un pedigree LOOF ?

Sans son propre pedigree LOOF, un chat né en France ou issu d'un élevage français n'est pas considéré comme un chat de race, même si ses parents ont un pedigree LOOF (Loi du 6 janvier 1999, décret du 28 août 2008).

Il ne pourra pas être présenté en exposition et, surtout, sa descendance ne pourra pas être inscrite au Livre Principal du LOOF qui répertorie les animaux de « pure race » car seul l'éleveur peut inscrire sa production.

S'il existe des possibilités d'inscription de chats dans un Livre Annexe au titre de l'apparence (RIA), la procédure est longue, exigeante et repose sur l'examen de plusieurs générations. Mieux vaut donc commencer avec les bonnes cartes dans son jeu !

## Le pedigree est un arbre généalogique.

